



Plombémies - P1000

De Marie Anne Dubuc (CISSSMO16) <marie-anne.dubuc.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Date Mar 2025-07-29 10:14

À sdiagne@terrapureenv.com <sdiagne@terrapureenv.com>

Cc Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Bonjour Mme Diagne,

Suite aux plombémies réalisées par Isabelle Charron inf, le 15 Juillet dernier, je tiens à vous aviser que si ce n'est pas déjà le cas, les 2 travailleurs ci-bas mentionnés doivent porter un P1000 à partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre:

1. [REDACTED]
2. [REDACTED]

En espérant le tout conforme. Bonne journée

Marie-Anne Dubuc
Infirmière clinicienne

Direction de la Santé publique de la Montérégie

Équipe Santé au travail, secteur Ouest

CISSS Montérégie-Centre

87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3

Tél: 450-444-1154, poste 3082

Télécopieur: 450-907-6550

marie-anne.dubuc.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail

Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille.

Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.